

**MISSION FRANCOPHONE D'INFORMATION ET D'OBSERVATION A L'OCCASION DES
ELECTIONS LEGISLATIVES AU LIBAN
RAPPORT PRELIMINAIRE
(Beyrouth, le 30 mai 2005)**

CADRE ET CONTEXTE DE LA MISSION

Une mission de l'OIF, conduite par S.E.M. Boutros Boutros GHALI, ancien Secrétaire général de l'ONU et de l'OIF (voir composition en annexe), a séjourné à Beyrouth du 27 au 31 mai 2005. Son mandat était, d'une part, d'exprimer sa solidarité, son amitié et son soutien au Liban dans un moment particulièrement décisif de sa vie démocratique, et, d'autre part, de l'accompagner dans la première phase des élections législatives et, enfin, d'enrichir la connaissance de l'OIF dans l'accompagnement des processus électoraux.

Cette mission intervient dans un nouveau contexte politique marqué par le choc de l'assassinat de l'ancien président du conseil des ministres, M. Rafic Hariri, par le retrait de l'armée syrienne et par le nouveau contexte international introduit par la résolution 1559 du Conseil de sécurité de l'ONU. Sur le plan national, cette nouvelle configuration a profondément modifié le climat politique et permis la mise en place d'un gouvernement de transition chargé principalement d'organiser des élections législatives à l'échéance constitutionnellement prévue.

Au cours de son séjour à Beyrouth, la mission a été reçue par S.E. M. Emile Lahoud, Président de la République, et rencontré le président du Conseil des ministres, M. Najib Mikati, et les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de l'Information & du Tourisme, MM Mahmoud Hammoud, Hassan Sabeh et Charles Rizk.

Par ailleurs, la mission a tenu des séances de travail avec le responsable de l'Union européenne, M. Marc Ignacio Salafranca, député espagnol au Parlement européen et chef de la mission européenne pour l'observation des élections, de l'ONU, M. Nguyen Dong, chef de mission électorale de l'ONU au Liban et du PNUD, Mme Mona Hamman, Représentante résidente du PNUD au Liban et a procédé avec eux à de précieux échanges méthodologiques ainsi qu'à un tour d'horizon sur les modalités du soutien que la communauté internationale pourrait apporter au Liban dans son évolution démocratique.

Enfin, les membres de la mission ont eu de nombreux contacts avec des représentants de la société civile (universités, presse, ONG, etc.).

CONDITIONS D'ORGANISATION ET DE DEROULEMENT DU SCRUTIN

Les élections législatives se déroulent sous l'égide de la loi électorale de 2000. Elles prévoient quatre étapes (les 29 mai & 5, 12 et 19 juin 2005) selon un découpage en quatorze districts, dont trois à Beyrouth. Ces trois dernières ont fait l'objet du scrutin du 29 mai 2005.

Lors de ses entretiens, la mission a pris connaissance de l'ensemble des dispositions prises pour la préparation, l'organisation et le déroulement des scrutins.

Le jour des élections, la mission s'est organisée de façon à couvrir les trois districts beyrouthins. Pour ce faire, elle a joui d'une liberté totale d'action. La mission a constaté que le scrutin s'est déroulé selon les conditions prévues par la loi précitée et dans un climat de liberté retrouvée. Les bureaux de vote disposaient du matériel électoral nécessaire à un bon déroulement du scrutin (listes électorales, isolements, enveloppes cachetées, urnes métalliques doublement cadenassées, etc.) et suivant des procédures de dépouillement adéquates (système vidéo par bureau de vote, centralisation des urnes contrôlées par les délégués des candidats et les observateurs nationaux et internationaux accrédités, etc.).

L'atmosphère de liberté et la volonté de transparence étaient illustrées par les visites ponctuelles effectuées par des membres du gouvernement et par la déclaration du ministre de l'Intérieur en fin de journée pour dresser un premier bilan du scrutin. Ces constatations rejoignent les assurances données à la mission les jours précédents par les autorités rencontrées. La mission a relevé que le vote se faisait selon l'appartenance communautaire et selon le genre, comme le prescrit la loi.

ENSEIGNEMENTS DU PREMIER SCRUTIN

La liberté de vote, le climat général d'apaisement et la bonne organisation du scrutin contrastent avec le taux élevé d'abstention (72%), supérieur à celui des élections précédentes de 2000 (67%). Plusieurs raisons concourent à cette situation. D'une part, le système électoral en vigueur et les pratiques politiques traditionnelles ont souvent réduit voire parfois supprimé la compétition et, partant, la liberté de choix de l'électeur. Ainsi, neuf des dix-neuf sièges à pourvoir lors de ce premier scrutin étaient de fait déjà attribués faute de concurrents. D'autre part, le découpage des districts, tant à Beyrouth que dans le reste du pays, est fortement critiqué par toutes les composantes communautaires ainsi que par les autorités libanaises. Ainsi à Beyrouth, dans certains quartiers, ce découpage a conduit une grande majorité d'électeurs à s'abstenir de voter. De surcroît, certains

courants et partis avaient donné des consignes de boycottage. Enfin, les jeux d'alliance à l'échelle du pays ont souvent déçu l'électeur que la nouvelle dynamique issue des événements des derniers mois avait fortement mobilisé.

A l'évidence, la loi électorale en vigueur, comme les lacunes dans l'organisation et le fonctionnement des partis politiques posent problème. Elles risquent en outre d'hypothéquer les avancées démocratiques et de nuire à l'adhésion citoyenne.

RECOMMANDATIONS

Compte tenu de l'intérêt qu'a suscité sa présence aux côtés du Liban dans ce moment décisif de son évolution politique, la mission estime souhaitable que l'OIF puisse être présente dans les différentes phases à venir du scrutin (5, 12 et 19 juin 2005).

Etant donné le caractère indispensable de la réforme de la loi électorale (octroi du droit de vote à 18 ans, éventuelle participation des Libanais de l'étranger, découpage des circonscriptions, mode de scrutin, etc.), la mission préconise que l'OIF mette son expertise en la matière à disposition des autorités libanaises dans le cadre de l'effort international d'assistance au Liban en matière électorale et de promotion de la culture démocratique